

Opposition/État de santé du président de la République Une lettre collective au Premier ministre



Alexandre Barro Chambrier soutient l'idée d'envoi d'une équipe médicale gabonaise à Rabat.



Une partie de la presse présente.



Vue des responsables des partis amis et personnalités politiques de l'opposition.

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

Dans cette missive, l'opposition suggère également l'envoi d'une équipe médicale gabonaise à Rabat, aux fins de s'enquérir de l'état de santé du chef de l'État.

L'OPPOSITION a émis l'idée de l'envoi à Rabat au Maroc, d'une équipe médicale gabonaise aux fins de s'enquérir de l'état de santé réel du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, actuellement en convalescence dans cette ville. Cette suggestion a été soutenue, hier, par le Rassemblement héritage et modernité (RHM), au cours d'une conférence de presse ani-

mée par son président, Alexandre Barro Chambrier. En présence de plusieurs leaders et personnalités politiques de l'opposition. Constatant le "vide institutionnel à la tête de l'État", le leader du RHM et certains ténors de l'opposition ont ainsi adressé une lettre collective au Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet. Dans cette missive, ils indiquent les raisons de leur ini-

tiative. Tout en dressant de manière globale "le tableau sombre du pays", et en revenant sur la décision rendue par la Cour constitutionnelle, le 14 novembre dernier, et les propos tenus par le vice-président de la République dans la province du Haut-Ogooué. D'où un certain nombre d'interrogations soulevées par Alexandre Barro Chambrier. En effet, s'est-il demandé, "pendant tout le temps nécessaire pour se soigner, temps qui peut durer aussi longtemps que voulu, qui dirige réellement le Gabon ? La Constitution, dans sa version actuelle, a concentré tous les pouvoirs de l'Exécutif entre les seules mains du

président de la République. Une grande interrogation, voire incertitude demeure sur les capacités physiques et intellectuelles d'Ali Bongo Ondimba à exercer sa charge (...). Du reste, quel certificat médical dûment établi par une équipe médicale assermentée l'atteste ? (...)" Et d'ajouter : "Est-ce que les uns et les autres mesurent les conséquences qu'encourt le pays, à terme, sur sa stabilité aux plans économique, financier et social ?". Toutes ces interrogations, à en croire l'orateur, ont déjà été résolues par le pouvoir en place. Ce, d'autant que, a-t-il indiqué, "l'une des solutions trouvées par le pouvoir pour

pallier l'absence d'Ali Bongo Ondimba, est qu'il faudrait se déporter à Rabat au Maroc, pour prendre les actes relevant de la souveraineté nationale (...). Autrement dit, les Gabonais doivent se préparer à assister à la translation de Libreville, la capitale de leur pays, vers Rabat nouvelle capitale du Gabon". Ainsi, au regard de ce "vide institutionnel" entretenu, selon lui, par le pouvoir actuel, Alexandre Barro Chambrier et une frange de l'opposition ont mis "en garde contre toute tentative de manipulation supposée ou réelle de la Constitution, qui viserait la prolongation de ce flou ou un passage en force".

Opposition/Port-Gentil / État de santé du président de la République Une coalition de partis politiques monte au créneau

SYM
Port-Gentil/Gabon

UNE coalition des partis et associations politiques de l'opposition, emmenée par le président provincial du Parti gabonais pour le progrès (PGP) dans l'Ogooué-Maritime, Paul Mouketou, s'est réunie, récemment, au carrefour Mini-prix, dans le deuxième arrondissement de la commune de Port-Gentil. Les intéressés ont dit avoir la ferme intention de "mettre tous les Gabonais au même niveau d'information au sujet de l'état de santé du chef de l'État".

De nombreuses interventions au cours de cette manifestation des "partisans du changement" venus des quatre coins de la capitale économique du pays. Les intervenants ont, tour à tour, dénoncé "la dissimulation, le mensonge, les arrangements d'arrière-cour et les manipulations de la Constitution de notre pays orchestrées par certaines personnalités".

"Tous les Gabonais doivent se plier au respect des droits fondamentaux et mettre fin aux bricolages, collusions institutionnelles et autres", ont-ils clamé. De même, ils se sont indignés des propos tenus par le vice-président de la République, Pierre-Claver Maganga Moussavou, de



Le président provincial du PGP, Paul Mouketou, lors de sa prise de parole.



Les "partisans du changement" suivant les différentes interventions.

passage dans la province du Haut-Ogooué. Lequel avait envisagé la possibilité de faire signer certains actes engageant l'État Gabonais, à l'ambassade de notre pays au Maroc, où le président de la République se trouve en convalescence. « Nous nous opposons à la délocalisation de la prési-

dence de la République en terre étrangère. Le Gabon ne saurait devenir la province d'une quelconque nation ou royaume. Nous sommes un pays souverain et indépendant, et nous entendons faire en sorte que le Gabon le demeure », ont-ils lancé à l'endroit de leurs partisans galvanisés.

CONSERVATION DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ET DES HYPOTHEQUES

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 33 de l'Ordonnance 5/PR du 13 février 2012, le Conservateur de la Propriété Foncière porte la connaissance du public qu'une procédure d'immatriculation est engagée suivant les réquisitions et pour les parcelles dont les références sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Les éventuelles oppositions aux immatriculations seront à la Conservation de la Propriété Foncière dans le délai de 15 jours à compter de la date de parution du présent avis

Passé ce délai, la conclusion sera encourue.

N° de la R.I	Date de la R.I	Parcelle	Section	Ville ou District
13 720	15 -11- 2018	192	ZM	Libreville
13 721	16 -11 -2018	108	YQ6	Akanda
13 741	07 -12- 2018	753	MA	Port-Gentil
13 746	11 -12 -2018	50	YV6	Akanda
13 748	13 -12- 2018	20	Y09	Akanda


Pascal ESSANGA